

# Projet pilote de gestion différenciée de la végétation — emprise d'Hydro-Québec (entre les boulevards Saint-Jacques et Robert-Bourassa)

Compte-rendu du questionnaire d'évaluation du projet pilote

---

## Activité de participation publique

### Questionnaire en ligne

Du 16 au 29 octobre 2023

---

## Projet

### Secteur concerné

Emprise d'Hydro-Québec — Arrondissement des Rivières, quartier de Neufchâtel Est—  
Lebourgneuf, entre les boulevards Saint-Jacques et Robert-Bourassa.

### Description du projet

À l'été 2023, Hydro-Québec a mis en place un projet pilote de gestion différenciée de la  
végétation dans l'emprise comprise entre les boulevards Saint-Jacques et Robert-Bourassa.

Le projet consistait à modifier la fréquence de tonte du gazon afin de diversifier la couverture  
végétale et d'augmenter la résistance aux sécheresses et aux ravageurs. Des bandes de  
transition de quatre mètres ont été tondues à quatre reprises au pourtour du site et un fauchage  
a été réalisé à l'automne sur l'ensemble du terrain. Des panneaux de sensibilisation ont  
également été installés sur le site afin d'expliquer les bienfaits de ce projet pilote.

### Documentation disponible sur la plateforme de participation publique :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=476>

## Activité

La collecte de données s'est déroulée du 16 au 29 octobre 2023. Le questionnaire électronique  
comprenait neuf questions à choix de réponse et une question ouverte.

Une invitation à remplir le questionnaire a été distribuée à environ 150 adresses à proximité de  
l'emprise. Une invitation par courriel a été envoyée aux personnes inscrites à la séance  
d'information du 27 mars 2023.

## Participation

### Coordination de l'activité

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques

### Élues responsables :

- Marie Josée Asselin, conseillère du district de Loretteville, membre du comité exécutif et responsable des dossiers d'environnement
- Véronique Dallaire, conseillère du district des Saules-Les Méandres

**Nombre de personnes répondantes :** 37 personnes

**Activité réalisée à la demande du :** Service de la planification de l'environnement et de l'aménagement — Division du développement durable.

## RÉSULTATS

### Satisfaction globale et recommandation quant à la poursuite du projet pilote

Lorsqu'interrogées sur leur satisfaction globale à l'égard du projet pilote, près de la moitié (49 %) des personnes répondantes se disent « très satisfaites » ou « satisfaites ». Un peu plus du tiers (36 %) affirment en être « insatisfaites », ou « très insatisfaites », alors que 16 % rapportent n'être « ni satisfaites, ni insatisfaites ».

	Nombre	Pourcentage
Très satisfaite	8	22 %
Satisfaite	10	27 %
Ni satisfaite, ni insatisfaite	6	16 %
Insatisfaite	5	14 %
Très insatisfaite	8	22 %
Ne sait pas	0	0
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>

Les personnes répondantes étaient également invitées à formuler un avis sur la poursuite ou non du projet pilote dans les années à venir. On constate que la majorité des personnes (62 %) sont favorables à la poursuite du projet, que ce soit dans sa forme actuelle ou avec des modifications.

	Nombre	Pourcentage
Favorable, dans sa forme actuelle	16	43 %
Favorable, avec des modifications	17	19 %
Défavorable	12	33 %
Ne sais pas/ refus de répondre	2	5 %
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>

## Effets perçus du projet pilote sur les habitudes de vie et sur la propriété

### Effets sur les habitudes de vie : activités familiales, activités sportives, promenade pour les chiens et déplacements

Plus de la moitié des personnes répondantes disent n'avoir expérimenté aucun impact sur leurs habitudes de vie (51 %) ou alors avoir observé des impacts positifs (19 %). Le quart rapportent des impacts négatifs du projet pilote sur leurs habitudes de vie.

Les commentaires émis portent sur :

- L'impact sur l'accès des enfants à l'emprise pour jouer :
  - Recommandation de tondre plusieurs espaces pour que les enfants ne se retrouvent pas tous au même endroit.
  - Suggestion de permettre des exceptions là où l'emprise est très utilisée :

*« Les voisins souhaitent que le terrain puisse continuer à être utilisé par nos enfants. Je crois que la pratique de gestion différenciée est très intéressante d'un point de vue politique, écologique et économique, toutefois en s'assurant de sélectionner des zones où le voisinage ne l'entretient pas et où les familles ne les utilisent pas ou très peu, ce qui n'est pas notre cas ici. (...)».*

- Perte d'accès pour les chiens. Une personne déplore *« Il n'est dorénavant plus vraiment possible de laisser nos chiens jouer librement dans cette zone. »*

### Effets sur la propriété : circulation de gens, végétation, faune, flore.

Encore là, la majorité des personnes rapportent des effets positifs (27 %) ou aucun effet (43 %). Seuls 22 % enregistrent des effets négatifs sur leur propriété.

Les principaux commentaires sur le sujet concernent :

- La présence accrue de rongeurs et autres animaux *« Augmentation de la présence de mouffettes, marmottes et d'herbe à poux. »*
- L'absence d'augmentation de fleurs ou de pollinisateurs.

## **Satisfaction envers les éléments du projet pilote : apparence de l'emprise, fréquence de tonte et largeur de la bande de transition**

### **Apparence de l'emprise : des avis partagés**

Les avis sont partagés concernant l'apparence de l'emprise. Si 40 % des répondants se disent « très insatisfaits » ou « insatisfaits » de l'apparence de l'emprise, 38 % mentionnent en être « satisfaits » ou « très satisfaits ». Il est à noter que le quart des personnes répondantes se sont positionnées comme étant « très insatisfaites » de cet aspect.

Les commentaires laissés à ce sujet portent sur :

- L'aspect visuel de l'emprise lors qu'elle n'est pas tondue : « *Visuellement, ça donne l'apparence d'un terrain abandonné.* »
- Les débris laissés sur place lorsque la tonte a lieu : « *La quantité de résidus de tonte suite aux 4 passages de l'entrepreneur ne faisait pas propre et fut totalement inacceptable visuellement. Je suis totalement insatisfait du résultat et espère fortement que celui-ci ne soit pas répété pour les années à venir.* »

### **La fréquence de la tonte et de la fauche**

Les avis sont répartis à peu près également entre les personnes qui se positionnent comme "très satisfaites/ satisfaites" (44 %) et les "très insatisfaites/ insatisfaites" (40 %).

Les commentaires laissés à ce sujet portent sur :

- La nécessité de faucher plus souvent.
- La nécessité de faucher différemment (fréquence, zones de fauche, aménagements, bassin de rétention).
- Le fait que certaines personnes tondent la portion d'emprise près de chez elles  
« *Rien n'a vraiment changé; les gens ont tondu leur parcelle de terrain tout l'été. Même si je ne suis pas contre votre idée, force est d'admettre que plusieurs ne partagent pas la même opinion que moi.* »

### **La largeur de la bande de transition**

Près de la moitié des personnes répondantes se disent « très satisfaites » ou « satisfaites » de la largeur de la bande de transition. Le tiers rapportent être insatisfaits ou très insatisfaits. Plusieurs personnes (22 %) ont déclaré ne pas savoir, et 11 % être ni insatisfaits ni satisfait.

Les commentaires sont à l'effet que :

- Plusieurs personnes tondent l'herbe dans l'emprise, plus largement que la bande de transition prévue.

## **Opinion sur la séance d'information**

Une séance d'information a eu lieu en mars 2023. Organisée par la Ville de Québec et Hydro-Québec, cette séance visait à informer les gens du projet pilote et de répondre à leurs questions sur le projet.

La moitié des personnes (49%) ont une opinion favorable de la séance d'information. Un peu plus du quart (27%) ont un avis neutre (ni insatisfait ni satisfait).

## Réalisation du rapport

### Date

1<sup>er</sup> novembre 2023

### Rédigé par

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne